

# CLUB ACTIONNAIRES FDJ UNITED

## Règlement

3 juin 2022

## **1. Objet du Club Actionnaires FDJ UNITED**

- 1.1. Les présentes conditions détaillées définissent les modalités selon lesquelles FDJ UNITED propose à ses actionnaires individuels de devenir membres du Club Actionnaires FDJ UNITED.
- 1.2. Le Club Actionnaires FDJ UNITED a pour vocation de permettre à FDJ UNITED d'établir dans la durée une relation de confiance et de proximité avec ses actionnaires. Il répond à quatre objectifs principaux que sont l'information, la formation, l'échange et le partage. FDJ UNITED permet aux membres de son Club Actionnaires de bénéficier de services leur permettant d'accéder à des informations sur la Société, et de participer à des événements qui leur sont exclusivement dédiés afin de découvrir ou de redécouvrir le Groupe et ses activités. C'est également pour FDJ UNITED un moyen de mieux connaître les attentes de ses actionnaires.
- 1.3. Le fait d'être membre du Club Actionnaires FDJ UNITED ne donne en aucun cas accès à :
  - des informations de quelque nature que soit susceptibles d'influencer les cours de Bourse ou de bénéficier d'un avantage particulier sur le marché boursier
  - des conseils en investissement personnalisés
  - des avantages pécuniaires (dividendes supplémentaires, actions gratuites,...)
- 1.4. L'adhésion au Club Actionnaires FDJ UNITED se matérialise par un numéro de membre.
- 1.5. En devenant membre du Club Actionnaires FDJ UNITED, l'actionnaire accepte sans conditions le présent règlement ainsi que le fait de recevoir des publications émanant du service Relations Actionnaires. Toute communication émanant du Club Actionnaires FDJ UNITED est en langue française et au format électronique uniquement.
- 1.6. FDJ UNITED se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement. Les adhérents sont tenus de s'informer régulièrement des évolutions de ce dernier, consultable sur le site [www.clubactionnaires-fdjuned.com](http://www.clubactionnaires-fdjuned.com).

## **2. Conditions d'adhésion**

- 2.1. Toute personne physique majeure détenant au moins une action, au nominatif pur ou administré, ou au porteur, et disposant d'une adresse électronique valide peut devenir membre du Club Actionnaires FDJ UNITED.

Les salariés de FDJ UNITED qui seraient uniquement porteurs de parts de FCP n'étant pas directement actionnaires de FDJ UNITED, ne peuvent pas adhérer au Club Actionnaires FDJ UNITED. Un actionnaire salarié FDJ UNITED détenant par ailleurs des actions en direct peut adhérer au Club Actionnaires FDJ UNITED.

L'adhésion au Club Actionnaires FDJ UNITED est facultative et gratuite. Elle prend effet à la date de réception du formulaire d'adhésion dûment rempli, et complété des pièces justificatives requises. Elle est valable tant que le membre du Club Actionnaires FDJ UNITED satisfait aux conditions d'adhésion et n'a pas demandé sa radiation.

- 2.2. Lorsqu'un membre du Club Actionnaires FDJ UNITED ne satisfait plus aux conditions du présent règlement, ou s'il souhaite renoncer à sa qualité de membre, il doit en informer FDJ UNITED

dans les meilleurs délais par message électronique adressé à [contact@clubactionnaires-fdjuned.com](mailto:contact@clubactionnaires-fdjuned.com).

Dans tous les cas, la qualité de membre du Club Actionnaires FDJ UNITED se perd notamment dès lors que se perd la qualité d'actionnaire. Il est possible d'adhérer de nouveau au Club Actionnaires FDJ UNITED à condition de remplir à nouveau toutes les conditions d'éligibilité décrites dans le présent règlement.

FDJ UNITED se réserve le droit, à tout moment, de demander un justificatif de détention de titres, de moins d'un mois, aux membres du Club Actionnaires FDJ UNITED afin de s'assurer qu'ils répondent aux conditions requises et pourra résilier automatiquement l'adhésion des membres du Club Actionnaires FDJ UNITED qui ne rempliraient plus les conditions d'éligibilité. Cette même faculté est laissée à FDJ UNITED en cas de fausse déclaration ou déclaration erronée de détention d'actions.

Lorsque l'actionnaire perd sa qualité de membre du Club Actionnaires FDJ UNITED, le Groupe s'engage à supprimer les données collectées dans le cadre du Club dès la procédure de désinscription achevée.

### **3. Procédure d'adhésion**

3.1. L'inscription au Club Actionnaires FDJ UNITED se fait directement en ligne sur le site [www.clubactionnaires-fdjuned.com](http://www.clubactionnaires-fdjuned.com) ou sur le site [fdjuned.com](http://fdjuned.com), espace Actionnaires individuels, en remplissant le formulaire d'adhésion.

3.2. Un justificatif de détention d'actions de moins d'un mois devra être fourni par les actionnaires au moment de leur demande d'adhésion. Afin d'obtenir ce justificatif :

- Les actionnaires au porteur et les actionnaires au nominatif administré doivent se rapprocher de leur intermédiaire financier qui leur transmettra sur demande un relevé de détention de titres FDJ UNITED à la date de leur demande
- Les actionnaires au nominatif pur doivent se rapprocher d'Uptevia qui leur transmettra un relevé de compte titres à la date de leur demande :
  - o Email : [ct-contact@uptevia.com](mailto:ct-contact@uptevia.com)
  - o Téléphone : +33 (0)1 57 78 34 44 (de 9h à 23h, du lundi au vendredi)

### **4. Conditions de participation aux événements**

La participation aux différents événements organisés par le Club Actionnaires FDJ UNITED est réservée de manière exclusive à ses membres. Tout membre du Club Actionnaires FDJ UNITED peut soumettre une demande de participation aux événements organisés par le Club Actionnaires FDJ UNITED. L'inscription aux événements se fait exclusivement sur le site internet ([www.clubactionnaires-fdjuned.com](http://www.clubactionnaires-fdjuned.com)) sur une période définie. Aucune demande n'est prise en compte en dehors des périodes d'inscription.

Les membres du Club Actionnaires FDJ UNITED sont informés, au plus tard au moment de leur inscription, par des supports d'informations spécifiques au Club Actionnaires FDJ UNITED, des conditions de participation à chaque événement qui leur est proposé. La participation aux événements implique l'acceptation pure et simple de ces conditions et la détention d'au moins une action à la date de l'évènement.

La participation aux événements est gratuite. FDJ UNITED ne prend pas en charge les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration.

En cas de participation confirmée à un évènement, le participant s'engage à prévenir le Club Actionnaires FDJ UNITED en cas de changement d'avis ou d'indisponibilité, au plus tôt et jusqu'à la tenue de l'évènement.

Le respect des personnes, un comportement correct, et une tenue adéquate sont exigées dans le cadre des événements du Club Actionnaires FDJ UNITED.

Le Club Actionnaires FDJ UNITED se réserve le droit de refuser l'accès à un événement à toute personne dont le comportement constituerait une mise en danger de soi-même, de la société, des autres participants ou perturberait le bon déroulement de l'évènement.

Les participants sont responsables de leurs affaires personnelles : les pertes ou les vols n'engagent pas la responsabilité de FDJ UNITED.

Le Club Actionnaires FDJ UNITED se réserve le droit d'exclure un membre en cas de non-respect de ce règlement.

## **5. Processus de sélection aux événements**

### *5.1. Processus de sélection :*

1/ Les places disponibles sont attribuées par tirage au sort, parmi les inscrits à la date du tirage au sort. L'attribution des places ne tient compte ni de l'ordre d'inscription, sauf opération exceptionnelle, ni du nombre d'actions détenues.

2/ Les adhérents tirés au sort pour un événement spécifique reçoivent une invitation à l'adresse email indiquée sur leur espace personnel. Ils reçoivent à cette occasion les informations pratiques de participation.

Si un événement devait être annulé ou reporté, les participants inscrits et retenus sont prévenus par e-mail, sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé à FDJ UNITED à quelque titre que ce soit.

### *5.2. Pondération*

Le nombre de places aux événements du Club Actionnaires FDJ UNITED étant limité, les tirages au sort sont pondérés en fonction de la participation effective à de précédents événements proposés par le Club Actionnaires FDJ UNITED, et du respect des règles d'information de désistement de dernière minute du présent règlement.

Cette pondération à l'occasion des tirages au sort modifie temporairement les chances d'être retenu pour participer à un événement, afin de permettre à un maximum de membres du Club Actionnaires FDJ UNITED de pouvoir participer aux événements proposés.

## **6. Cession de droit d'image**

Durant les événements, FDJ UNITED pourra être amenée à capter, enregistrer, filmer, photographier, retranscrire l'image des membres du Club Actionnaires FDJ UNITED. On entend par « Image » : le nom, le prénom, la voix, les propos, la profession et la représentation physique des membres du Club Actionnaires FDJ UNITED. A cette occasion les membres du Club Actionnaires FDJ UNITED acceptent que leur Image soit captée sous forme d'images animées ou fixes et qu'elle soit par la suite diffusée sur le site [www.fdjuned.com](http://www.fdjuned.com) et le site dédié au Club Actionnaires FDJ UNITED [www.clubactionnaires-fdjuned.com](http://www.clubactionnaires-fdjuned.com), ainsi que dans les mailings (papier et digital) destinés aux membres du Club Actionnaires FDJ UNITED et lors de l'assemblée générale de FDJ UNITED.

## **7. Données personnelles**

Les données à caractère personnel des membres sont collectées dans le cadre de l'adhésion au Club Actionnaires FDJ UNITED et la gestion de la relation avec l'Actionnaire sont utilisées exclusivement par et/ou pour FDJ UNITED à des fins de gestion du Club Actionnaires FDJ UNITED, notamment en vue du contrôle des conditions d'éligibilité, gestion de la relation et des événements. Elles sont conservées par FDJ UNITED pendant toute la durée de l'adhésion au Club Actionnaires FDJ UNITED.

Ces informations pourront être transmises :

- à des tiers liés à FDJ UNITED à des fins de traitements internes,
- ainsi qu'à toutes autorités ou organismes compétents.

Ces informations pourront être utilisées par FDJ UNITED afin d'informer les membres du Club Actionnaires FDJ UNITED de l'actualité du Groupe et des événements proposés dans le seul cas où les membres du Club Actionnaires FDJ UNITED l'ont explicitement autorisé en cochant la case correspondante sur l'un des sites ou formulaires d'adhésion au Club Actionnaires FDJ UNITED.

Conformément à la loi informatique et liberté n°78-17 modifiée et au Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, les membres du Club Actionnaires FDJ UNITED disposent d'un droit à la limitation du traitement de leurs données, d'un droit d'opposition, d'accès, de portabilité, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant, qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite envoyée à : [contact@clubactionnaires-fdjuned.com](mailto:contact@clubactionnaires-fdjuned.com).

Pour obtenir plus d'informations sur les données à caractère personnel et sur vos droits, vous pouvez également consulter le site de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

## **8. Contacts**

### **Adresse postale**

FDJ UNITED

Club Actionnaires FDJ UNITED  
3-7, quai du Point du Jour  
92 100 Boulogne-Billancourt

**Numéro gratuit**

0 805 650 660

(service & appel gratuits, disponible du lundi au vendredi de 9h à 18h)

**Courrier électronique**

[contact@clubactionnaires-fdjuned.com](mailto:contact@clubactionnaires-fdjuned.com)